Poétique de la référentialité et de la fictionalité dans la littérature viatique

Afsaneh POURMAZAHERI
pourmazaheri@ut.ac.ir
Université de la Sorbonne-Nouvelle Paris 3,
Université de Téhéran et Université Allameh Tabataba'i (France, Iran)

Abstract: Who talks about the travel narrative, he also talks about the tension between the factual and the fictional. When one is interested in the study of the viatic texts, one is faced with a fictional and non-fictional dichotomous reflection. The travel narrative is torn between the desire for authenticity because it wants to be a reflection of the world and the seductions of fiction that derealise and sublimate it. Our questioning is born from the problematic of the reproduction of foreign worlds. What is played out under the process of description is not only the story told and its possible literary issues, but largely the linguistic implications of the stories. This research work is therefore concerned with theoretical issues related to gender, including those of referentiality, fictionality and subjectivity. Our main objective is to present a descriptive poetic, with the creative aspect of the language processes, of the travel narrative, whose main goal is to raise the writing procedures on the side of the authors. We also evoke the dialectic between the fictional-factual diptychs, subjectivity-referentiality and synchrony-diachrony, which are significant in the description, and which represent an important representational issue in our view, that is to say, analysis of the reflection of the Other in the text.

Keywords: *referentiality, fictionality, travel literature, subjectivity, traveling author.*

1. Le référentiel entre fictionalité et factualité

De manière générale, la référence s'explique comme la fonction qui aide les unités et les énoncés du langage à renvoyer au réel. Il y a donc « un lien direct et transparent entre des unités de la langue et des concepts qu'elles représentent. Ce sont ces unités de la langue même qui constituent des représentations du monde » (Aristote cité par Cauquelin, 1990 : 55). En effet le langage, tout en permettant de parler de notre monde, de dire ce que l'on voit, « se prête très mal à la construction de certaines valeurs référentielles précises. (…) Il y a des référents, qui s'expliquent mieux autrement qu'en étant décrits » (Kleiber, 1997 :

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

37). Ces lacunes langagières vis-à-vis d'un référent, ne se révèlent que lorsque l'on se met à produire un énoncé en se basant sur un référent réel. Elles peuvent être « plus gênantes lorsque l'on se retrouve face à un univers que l'on peut qualifier d'« altéritaire ». Voilà pourquoi la question de la référentialité notamment de la superposition ou de la non-concordance du référent réel et du référent décrit s'avère d'une grande importance pour la compréhension et la saisie de la réalité décrite, en l'occurrence, dans les récits de voyage » (Pourmazaheri, 2017 : 158). Ce dernier se situe effectivement entre le roman et le journal intime ou l'autobiographie. Bien que ses particularités correspondent plutôt aux textes référentiels, il oscille entre la fiction et la réalité factuelle. L'adjectif « factuel » est employé *hic et nunc* dans son acception d'adjectif relationnel et s'oppose à l'adjectif « fictif » qui dénoterait, pour reprendre les propos de G. Philippe, « un énoncé dont le référent est inexistant » (Philippe, 2005 : 86).

Le récit de voyage est fondé sur un accord référentiel qui lui impose de refléter la réalité. Il se place, de ce fait, du côté de la littérature référentielle. « Il est donc, *a priori*, garanti par un pacte ou une clause de sincérité en termes de contrat de lecture et c'est un trait constitutif du genre. A la base du récit de voyage il y a une allégation d'authenticité » (Pourmazaheri, 2017 : 149). Lors de nos réflexions sur cette question, nous avons préféré parler de « texte factuel » à l'instar de Véronique Magri-Mourgues (2006). Ce choix dépend en fait du sens précis qui est donné à cet adjectif « référentiel ». Certains théoriciens considèrent la fiction comme un acte d'énonciation non référentiel. Ils donnent à la référence, dans le langage, la capacité à renvoyer à un facteur réel. Ils vont jusqu'à lui accorder le synonyme de « valeur de vérité » (Frege, 1971). Alors que nous considérons la référence avec une acception plus large qui est celle donnée par exemple par le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* :

> La *référence* est la propriété d'un signe linguistique lui permettant de renvoyer à un objet du monde extralinguistique, réel ou imaginaire. […] La référence n'est pas faite à un objet réel, mais à un objet de pensée. (Dubois 2013 : 404)

De surcroît, l'explication que donne Philippe Hamon à ce sujet, dans ses analyses de « sémiotique de la description » (2007 : 181), va de pair avec notre argumentation sur la question de la référentialité. D'après ce dernier, « parler, c'est parler de quelque chose et l'acte de référence est indissociable du langage et suppose la présence de trois éléments essentiels : le référant ou le sujet parlant, le référent ou l'objet dont on parle et finalement la référence qui se résume en une relation entre ces deux derniers » (*Ibid.*). Il soutient la thèse d'après laquelle la description est autonome vis-à-vis de son statut référentiel.

2. La coprésence du fictionnel et du réel

L'usage du réel est primordial dans le récit de voyage. « L'auteur-voyageur tente de le restituer, en recourant à tous les moyens possibles quitte à emprunter pour ce faire, les voies obliques de la fiction » (Pourmazaheri, 2017 : 159). Si l'on s'en tient au côté fictionnel du récit de voyage, il faut faire la part entre une double appréhension de la question. « L'une qui se situe au niveau pragmatique, l'autre au niveau linguistique » (Magri-Mourgues, 2006b : 21). En termes pragmatiques, la question se pose quant à l'intention de l'auteur mais aussi à la croyance du lecteur attestant que la fiction se présente comme une assertion inventée, n'ayant pourtant pas l'intention de tromper. C'est la théorie que développe le philosophe du langage, John Searle, dans son ouvrage *Sens et expression* (1982) en ce qui concerne le côté pragmatique du récit de voyage :

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

> Le récit de voyage reflète-t-il la réalité ou sécrète-t-il sa propre réalité ? Les frontières entre le statut authentique et fictionnel d'un objet littéraire sont cependant poreuses : dès qu'un objet est créé, inventé, fictif au sens étymologique, par un écrivain, il est intégré dans le patrimoine culturel et littéraire et il est, dès lors, susceptible d'être réutilisé par d'autres ; il acquiert ainsi une certaine réalité ; son réemploi lui garantit un statut concret et tangible, une existence. Symétriquement, si un objet, un lieu, existant au préalable, est inséré dans un texte par un écrivain, n'acquiert-il par une part de fictionnel, jusqu'à devenir peut-être un simple mot sans attache référentielle ? (Magri-Mourgues, 2007 : 49)

Entre la description et la narration, le récit de voyage revendique sa conformité à un préétabli dans le monde réel qui fait office de repère dans le texte, un pacte d'authenticité qui lie l'écrivain-voyageur au lecteur :

> Le référent est reconnaissable grâce aux noms de lieux qui jalonnent le récit et aux dates qui – si elles ne correspondent pas toujours aux dates réelles du voyage de l'écrivain, à supposer que ce voyage ait été effectivement réalisé – reconstituent quoi qu'il en soit une temporalité repérable et identifiable. Le récit de voyage pourrait peut-être se penser en termes de « roman géographique » à l'instar du roman historique où les lieux seraient personnages. Tous deux proposent une (re)construction du réel ou du modèle, qui se laisse reconnaître ou deviner comme les fondations d'une bâtisse, qui disparaissent sous la construction et pourtant supportent l'ensemble. (Magri-Mourgues, 2007 : 46)

Il y a donc naturellement cette tension consubstantielle au récit de voyage qui peut être présente dans tout type de récit. Mais le récit de voyage est censé s'appuyer sur des repères réels et beaucoup moins sur l'imaginaire démiurgique de l'auteur afin d'éviter les montages littéraires artificiels. D'après Flaubert : « Le genre de voyage est par soi-même une chose presque impossible. Pour que le volume n'eût aucune répétition, il aurait fallu vous abstenir de dire ce que vous aviez vu » (1866 : 561 cité par Magri-Mourgues 2011 : 3). C'est ainsi que la part littéraire du récit de voyage prend son ampleur et avec elle l'imaginaire. C'est le privilège des lettres de voyage de ménager cette coïncidence, fictive ou réelle, entre l'acte de voir et l'acte d'écrire. Les modifier, c'est remplacer la vérité par la manière littéraire.

En outre, la présence du référent ne veut forcément pas dire qu'il existe un référent factuel, autrement dit, il est également possible que le référent d'un mot soit « une notion inexistante » (Dubois 2013 : 405). Afin de « pouvoir définir plus clairement la frontière entre le fictionnel et le factuel, il faut prioritairement nous pencher sur la définition linguistique du terme « fiction » » (Pourmazaheri, 2017 : 161). Elle rejoint alors les discussions sur les marqueurs de fonctionnalité. J. Searle en nie l'existence en prétendant qu' « il n'y a pas de propriété textuelle, syntactique ou sémantique qui permette d'identifier un texte comme œuvre de fiction » (Searle, 1982 : 109). C. Kerbrat-Orecchioni, quant à elle, définit à l'inverse le discours fictionnel en tant que discours figuré, « un trope », qui peut très bien remplacer « un mode attendu » (Kerbrat-Orecchioni, 1982) par un autre. G. Philippe également, intitule « l'appareil formel de la fiction » (Philippe, 2005) son hypothèse à ce sujet lorsqu'il avance qu' « un ensemble de faits langagiers spécifiques et congruents, organisés en système, peut provoquer un changement du statut modal des référenciations et des prédications d'un texte et fonctionner comme marqueur de fictionalité » (Philippe, 2005 : 84, cité par Magri-Mourgues, 2006a : 23).

Il ne faut pas négliger le côté narratif du récit de voyage, lui aussi marqué par la tension entre le factuel revendiqué et des digressions qui font entrer la fiction dans le récit.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

L'articulation du fictionnel et du non fictionnel est une question à laquelle on est constamment confrontée au sein des textes viatiques. « Au factuel du récit de voyage s'oppose le caractère imaginaire revendiqué des textes fictifs qui surgissent sous forme de narration notamment dans les digressions où l'auteur se permet d'ouvrir une parenthèse pour expliquer plus un contexte ou raconter un détail pour casser l'atmosphère descriptive de son récit » (De Chalonge, 2004 : 24). Les deux univers se frôlent et s'entremêlent. Toutefois, le côté descriptif domine le texte.

3. Le factuel et le fictif dans l'analyse syntaxique

Nos recherches consacrées à la littérature de voyage vont de pair avec la thèse défendue par Roland Le Huenen à ce sujet. D'après lui, afin d'être en mesure de rendre compte de ce type particulier d'écriture, saisie sous l'angle référentiel, il faut absolument « dégager des marques génériques et des constantes formelles » (Le Huenen, 1990 : 13). Nous comptons effectivement, pour ce qui nous concerne, en relever les principales caractéristiques, car nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle il existerait un invariant décelable dans toute écriture viatique. Nous insistons sur le fait que la littérature de voyage est un sous-genre qui est censé privilégier la référentialité et le factuel au détriment du fictif. Nous nous attendons donc *a priori* qu'il rapproche d'avantage le référent décrit du référent réel. Mais il nous reste à vérifier la fiabilité de cette hypothèse et à montrer en quelles circonstances elle s'avère justifiée.

On signale, en parallèle à notre approche formelle et interprétative, l'approche statistique de Véronique Magri-Mourgues (2006a), qui, étant généralisable, permettrait de créer des bases plus solides pour défendre nos propos. Magri-Mourgues (*Ibid.*) cherche à montrer comment les analyses issues de la textométrie aident à définir les particularités représentatives de l'écriture viatique. La statistique des occurrences nous apporterait une aide significative pour déterminer les particularités statistiques et morphosyntactiques des textes à nature fictionnelle ou factuelle (dans le cadre du récit de voyage). Aussi tenons-nous à souligner que les analyses menées peuvent rendre compte du genre viatique dans toute sa diversité.

3.1. Le texte factuel vs le texte fictif

L'analyse statistique fait ressortir la syntaxe nominale dans la littérature de voyage. En fait, les noms communs, les noms propres, les adjectifs et les déterminants ont de nombreuses cooccurrences dans les séquences descriptives qui dominent dans ce genre de récit par rapport aux séquences narratives ou explicatives (qui apparaissent moins dans le récit de voyage que dans d'autres textes fictifs). Les prépositions, les adjectifs qualificatifs et les adjectifs ordinaux, liés syntactiquement à la classe nominale, y appartiennent aussi en abondance. Au niveau phrastique, dans la séquence descriptive de récit de voyage « la coordination apparaît de manière plus récurrente, suivie généralement des ponctuations qui marquent vraisemblablement les pauses respiratoires » (Magri-Mourgues, 2006a : 12). *A priori*, l'analyse factorielle[1] des correspondances affirme que dans les récits de voyages le discours est plus fluide et moins complexe que dans les textes de forte portée narrative. De manière générale, le groupe nominal a des affinités avec le récit de voyage. Il s'avère qu'en effet le nom y occupe une place prédominante c'est-à-dire que le substantif vient en tête des codes spécifiques et entre dans la majorité des autres combinaisons syntactiques qui caractérisent le récit de voyage.

[1] Méthode statistique destinée à extraire les éléments principaux déterminant les variations d'une grandeur observable.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

Concernant la nature générique des dénominations, le récit factuel penche préférablement pour le code masculin (il faut préciser que l'on parle ici d'opposition grammaticale). Etant donné que la plupart des noms abstraits sont féminins, cela pourrait très bien justifier la prééminence des noms masculins dans les textes viatiques où l'on a affaire plutôt au concret qu'à l'abstrait. Quant à la question du caractère singulier ou pluriel des noms, Magri-Mourgues a remarqué que les classes nominales apparaissent à la forme plurielle dans la littérature de voyage. Cette vision pluraliste dans l'usage des substantifs montre de manière éloquente l'esprit du groupe, peuple ou ethnie, privilégié par ce genre viatique tandis que le roman s'attache plus à l'individu, aux types et aux héros. On est donc en mesure de croire « qu'il y a une logique universelle et une logique du singulier qui ne vont pas forcément dans le même sens » (Magri-Mourgues, 2009 : 184). Cette tendance confirme donc l'affinité du récit de voyage avec les termes concrets susceptibles d'être utilisés au pluriel contrairement au roman qui s'intéresse d'avantage aux termes abstraits, et qui sont, comme on vient de le dire, plus difficiles à pluraliser.

Qui dit substantif dit déterminant du nom. Celui-ci assure l'actualisation du nom, en d'autres termes, l'articulation entre le mode du virtuel (c'est-à-dire l'univers de la langue) et le mode de l'actuel (ou l'univers du discours).

> Les articles occupent une place clé parmi les déterminants. Cette classe de mots grammaticaux est nombreuse et elle possède le plus grand nombre des occurrences dans les textes factuels. Parmi le groupe des articles encore, on note, le privilège accordé à la forme pluriel de l'article défini par rapport à l'article indéfini. Cela pourrait être interprété comme une preuve d'un mouvement généralisant dans ce genre de textes (De Mulder, 1997 : 200).

Donc on peut caractériser le récit de voyage au niveau syntactique comme un genre marqué par le *mouvement substantif* (Magri-Mourgues, 2006a), qui a partie liée avec le processus descriptif. La présence des coordinations est le gage de la fluidité du texte. Enfin, dans la sphère nominale, la supériorité du genre masculin, du pluriel et de l'article défini insiste sur le concret d'une expérience et le souci de généralisation qui sont, tous les deux, les caractéristiques du récit de voyage.

Selon Véronique Magri-Mourgues les textes qui abondent en séquences narratives penchent vers la fictionalité. Ils sont en tout cas caractérisés par la présence du verbe accompagné des deux parties du discours ; l'adverbe (sous toutes ses formes) et le pronom (avec toutes les catégories possibles). La subordination, quant à elle, est rattachée à cette sphère générique. « Ayant la capacité de contenir une complexité plus grande du discours, cette structure phrastique permet l'allongement sensible des phrases qui est réalisable dans les textes ayant comme support la fiction plutôt que la réalité vue et décrite » (Magri-Mourgues, 2006a : 662). Cela nous amène à confirmer que « les textes de fiction sont élaborés de manière à ce qu'ils soulignent de préférence les procédés invoquant l'action et la dynamique narrative tandis que les textes de voyage favorisent la perspective statique de la langue » (Magri-Mourgues, 2006b : 7), en d'autres termes le processus descriptif.

4. La distance entre le référent réel et le référent décrit : auteur-lecteur-texte-référent

Lors de la rencontre avec l'Autre, « le voyageur s'efforce de décrire, de nommer, de concevoir en somme ce qu'il ne connaît pas. Les efforts qu'il fournit pour ramener analogiquement l'inconnu au connu deviennent dès lors manifestes. La croyance la plus solidement ancrée veut que l'univers soit construit sur des principes d'équilibre et de

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

correspondance » (Pourmazaheri, 2017 : 163). Par ailleurs, la structure globale de tout récit de voyage, « vaste description ambulatoire » (Hamon, 1981 : 268, 218) dotée d'un fonctionnement mimétique, se forme à partir d'une série de séquences descriptives qui fonctionnent comme « repères de l'itinéraire réel » et assurent donc la continuité et la lisibilité du récit. Le récit de voyage doit être, en théorie, la duplication parfaite du voyage réel. Cependant tout dépend de l'illusion de la transparence des mots. La distance spatiale et temporelle peut disparaître pour laisser la place à l'égalité utopique entre deux actes, le voir et le faire voir, par l'intermédiaire de détours linguistiques.

La géométrie de la situation observée dans le récit de voyage est variable : comme texte littéraire, il n'est plus essentiellement fondé sur le triangle auteur-lecteur-texte, mais repose, plus qu'un autre, sur le rapport au référent. L'analyse des « composants du discours » (1963 : 209) par Jakobson est transposable avec profit au récit de voyage. Cela met en valeur la situation de la communication réelle qui peut également être, en soi et de manière intrinsèque, un gage de la subjectivité. Le message (récit des voyages d'un individu, mimétique d'une situation de communication orale), l'émetteur (narrateur le plus souvent homo-intradiégétique qui raconte lui-même ses histoires, le récepteur (le lecteur potentiel), le contact et le code (tous doivent s'entendre sur un code (métalinguistique) de contact (phatique), qui leur permet de se comprendre), le contexte référentiel (les conditions d'un genre, une langue globalement intelligible, avec une mention spéciale pour les mots « exotiques »).

L'émetteur peut donc évoquer un référent acceptable par le récepteur même s'il lui est inconnu, par exemple, des pays lointains, une expérience de voyage singulière, etc. Les fonctions liées à ces composants du discours viatiques peuvent nous être également d'une grande aide (Jakobson, 1963 : 211). La fonction référentielle purement informative (renvoie à une réalité extérieure, la fonction expressive (l'auteur exprime ses propres considérations, son point de vue fortement marqué par la subjectivité), la fonction impressive ou conative (produit un effet sur le lecteur), la fonction poétique (l'émetteur utilise toutes les ressources stylistiques du langage), la fonction métalinguistique (l'auteur propose des commentaires sur son propre discours, l'organise, le justifie), la fonction phatique (vise à établir ou à vérifier le contact avec le lecteur: « imaginez », « rendez-vous compte », etc. à l'aide de l'interpellation et l'adresse).

5. Véracité et déformation : stratégies compensatoires

L'auteur a parfois tendance à passer allègrement du descriptif au narratif, du discours à la première personne au discours rapporté, particulièrement lorsque les choses ne sont pas absolument vérifiables. De la sorte, il contribue à la déformation du discours factuel. Les alibis affichés des variations par rapport au référent réel sont variés. Le premier constat qui s'impose est le manque de ressources des écrivains voyageurs pour exprimer l'inconnu. Parfois le mensonge prévaut au désir de ne pas répéter ce que tous les autres ont déjà dit, le manque de véritables informateurs, l'impossibilité d'accéder personnellement à l'information, le prétexte du défaut de mémoire, l'oubli accidentel, etc. Mais plus grave est la surimpression interprétative qui pousse l'auteur à éclairer le passé par le présent, à proposer des analogies rétrospectives, ou mettre le passé en question au nom de la révision de l'histoire à son profit. Le voyageur peut désirer se faire valoir en rajoutant des difficultés, ce qui lui confère un statut héroïque. Il peut au contraire les minimiser pour éviter de donner l'impression d'un néophyte.

En d'autres termes, le point de vue du récit de voyage est, pour de multiples raisons, faussé par rapport au référent. En effet, on voit ce que l'on peut voir. Cela change selon le degré de curiosité, les concepts opératoires (ou non), la prégnance des schémas

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

mentaux, des idéologies, des croyances ou des représentations collectives, prépondérante (ou non). Ensuite on voit ce que l'on veut voir. Cela dépend du fait que le but du voyage soit plus ou moins désintéressé. Tout cela peut changer selon les cas, le prosélytisme par exemple, la confirmation d'une hypothèse sociologique ou ethnologique, etc. En outre, on rend compte comme l'on peut (avec un vocabulaire plus ou moins adéquat, des informateurs plus ou moins fiables, etc.) et aussi on rend compte comme l'on veut (selon le traitement plus ou moins romancé, le désir de se faire valoir par l'accumulation de périls ou par le côté extraordinaire de ce que l'on est censé avoir vu). Enfin on donne au lecteur ce qu'on le suppose capable de lire, de comprendre et d'accepter (c'est donc un problème de réception). Apparaissent ainsi des hiatus entre la vérité, le système de perception, celui de la relation et de la réception dans la dialectique entretenue entre le voyageur, l'auteur et, *in fine*, le lecteur.

Ici la question que l'on se pose est bel et bien celle du transfert d'un système de signes à l'autre en l'occurrence celui du système de la perception visuelle au système verbal, de l'écrit en particulier. La difficulté majeure à laquelle le locuteur est confronté est donc le degré de restitution des prédicats types de son objet d'étude au lecteur potentiel. L'Autre, ayant ses propres particularités spatiales et temporelles, c'est-à-dire son monde propre à lui, subit un «va-et-vient constant sur l'information et la déformation et la formation, tout en maintenant constamment la tension entre le voyage référentiel et le récit de voyage rédigé par le voyageur » (Magri-Mourgues, 1997 : 250) simultanément ou ultérieurement à son périple.

Qui plus est, les déictiques sont les supports de l'illusion référentielle. Le voyageur est en quelque sorte le point de repère relatif autour duquel s'organise la description. L'organisation écrite prétend être le reflet fidèle de la structure imposée par le regard à un paysage réel. « Une taxinomie descriptive est dessinée par les embrayeurs et les topologiques » (Greimas, 1964 : 25). Cette unicité du point de vue comme foyer de perception réel et comme point de vue au sens narratologique, convie le lecteur à glisser son propre regard dans celui de l'énonciateur puisque les descriptions de ces récits de voyage dépendent du seul point de vue auctorial. On se trouve donc dans le domaine de la pragmatique qui ne relève pas du même ordre. La pragmatique s'intéresse « à ce qui a lieu sur l'axe locuteur-auditeur, c'est-à-dire à l'échange de paroles comme activité intersubjective, comme pratique sociale » (Récanati, 1981 : 12). La définition proposée par l'Encyclopaedia Universalis insiste encore sur le concept de relation interlocutive : « Par pragmatique au sens strict, on entendra désormais tout ce qui concerne le rapport des énoncés aux conditions les plus générales de l'interlocution » (Jacques, 2015).

6. La présence auctoriale et lectoriale dans la description

Après avoir constaté comment le récit de voyage tend vers un acte factuel et à quel point le texte viatique est fortement marqué par sa référentialité, il est temps de nous interroger sur la place de l'auteur dans le texte. Etant censé être, *a priori*, une représentation objective de la réalité décrite, le récit de voyage devrait être, en théorie, dépourvu de toute marque de subjectivité. Dans la pratique cependant, on constate que l'auteur se manifeste d'une manière ou d'une autre, à son insu ou volontairement dans le texte. C'est justement la subjectivité affirmée de l'auteur qui fait qu'un texte littéraire ait du relief par rapport aux textes censés être, *a priori*, neutres comme ceux des sciences dures. La question de la subjectivité et les éléments responsables de l'effet d'écart ou de rapprochement dans le texte, entre le référent, le locuteur et le lecteur occupent donc une place importante dans notre travail.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

6.1. Une représentation objective ou subjective d'une réalité ?

Les relations de voyage reposent généralement sur le souci de l'informativité de leur discours :

> Un voyageur est une espèce d'historien ; son devoir est de raconter fidèlement ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire ; il ne doit rien inventer, mais aussi il ne doit rien omettre ; et, quelles que soient ses opinions particulières, elles ne doivent jamais l'aveugler au point de taire ou de dénaturer la vérité. (Chateaubriand, 1927 : 42)

L'auteur (dans le récit de voyage) s'engage, *a priori*, à transmettre la réalité. Il a comme objectif d'instruire les lecteurs et de leur faire connaître un univers dont ils ignorent les détails et le fonctionnement. Pour ce faire, l'auteur est tenu de mettre en valeur son esprit d'observateur et son sens de l'objectivité. Malgré cela, représenter une réalité nouvelle, et étrangère, favorise aussi la comparaison avec des réalités connues par le lecteur ou l'auteur, afin d'arriver à comprendre le mécanisme du nouveau monde présenté. « Le récit de voyage témoigne donc d'un souci de vérité. Ce qui est dit doit être fidèle à ce qui a été vu » (Birouk, 2012 : 101).

La littérature de voyage reste un type de texte « dont la voix auctoriale est assez forte pour ne pas rester extérieure mais pour donner l'impression de la présence d'un récitant face au site décrit » (Martinet, 1996 : 11). C'est ainsi que le voyageur déforme, même malgré lui, souvent ce qu'il voit. Ce processus d'altération remet en cause ce genre comme moyen de savoir, puisque « le voyageur voit le référent nouveau à travers le prisme de sa culture, de ses connaissances. Donc le récit de voyage (…) comporte toujours une part de subjectivité » (Birouk, 2012 : 101). D'ailleurs « il doit répondre à l'horizon d'attente du lecteur selon lequel l'auteur est le narrateur ainsi que le voyageur » (Born, 1996 : 29). La question de vraisemblance est donc capitale dans l'élaboration du genre si bien que l'on peut constater qu'il y a toujours eu une vacillation entre les récits de voyages réels et les voyages imaginaires. La liberté laissée aux auteurs de raconter à leur guise, met en quelque sorte l'objectivité en péril. Sa fonction de narrateur autorisé, à elle seule, coupe court à toute critique et assure sa liberté. Ce sont précisément ces deux aspects, apparemment antinomiques, la fiabilité et la liberté du compte rendu, qui domine le genre au niveau de la rhétorique.

> L'*inventio*, ou recherche des idées, est dictée par l'expérience directe, sans interdire les commentaires qui peuvent susciter le décalage entre l'expérience de la vie courante, « par-deçà », et l'expérience des lointains, « par-delà ». La disposition, ou organisation du propos, est apparemment déterminée par l'itinéraire du voyage, mais avec toute licence de jouer avec cet ordre apparemment linéaire. (Gannier, 2005 : 36)

Bref c'est un patchwork que Chateaubriand résume de la sorte :

> Dans un ouvrage du genre de cet itinéraire, j'ai dû souvent passer des réflexions les plus graves aux récits les plus familiers. Tantôt m'abandonnant à mes rêveries, tantôt revenant aux soins du voyageur, mon style a suivi nécessairement le mouvement de la pensée et de ma fortune. (Chateaubriand, 1827 : 42)

D'après Christine Montalbetti « les mots ne constituent pas un medium adapté : l'écriture parait impropre à rendre avec exactitude un objet visuel » (1993 : 152) et elle est par conséquent vouée à l'approximation c'est-à-dire que le référent décrit n'est presque jamais le même donc il y a presque toujours un écart entre la réalité et le référent décrit.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

« Entre l'expérience du terrain et l'écriture il y aurait incompatibilité, une forme de démesure. Faire une description implique une réduction ou une fixation de l'image alors que la réalité est toujours changeante » (Daunais, 1996 : 50). En fait, quoiqu'il en soit la raison de cette incongruité, la texture visuelle de l'espace, sa nature exotique ou son côté hétéroclite, le lexique du voyageur est la plupart du temps incapable à « décrire ». Afin de contourner ce manque, les voyageurs ont recours à des stratégies qui marquent le plus souvent la subjectivité de l'auteur.

7. Le chronotope ou la question de l'espace-temps

L'enjeu de la temporalité et de la spatialité dans la factualisation d'un texte se manifeste à deux niveaux ; microstructural et macrostructural. Dans le premier cas, on s'intéresse au déroulement linéaire ou non-linéaire de la description spatio-temporel et dans le deuxième on s'intéresse au choix du corpus et de son emplacement spatio-temporel. Dans l'approche macrostructurale, c'est plutôt l'homogénéité spatiotemporelle qui nous intéresse. Quant au premier cas de figure, c'est-à-dire l'approche microstructurale, elle coïncide avec la théorie du chronotope. Cette théorie qui préconise « l'inséparabilité des dimensions spatiales et temporelles » (Todorov, 1981 : 7) n'a jamais suscité beaucoup d'intérêt jusqu'à la réactualisation des théories de Mikhaïl Bakhtine par T. Todorov.[2]

Selon Bakhtine le chronotope constitue la matrice où les principales séquences temporelles et spatiales d'une œuvre se croisent, où les dialogues, les rencontres, les événements ont lieu :

> Du point de vue du sujet et de la composition, c'est là qu'ont lieu les rencontres (…). Là se nouent les intrigues et ont lieu souvent les ruptures, enfin (et c'est très important), là s'échangent des dialogues chargés d'un sens (…). (Bakhtine, 1978 : 387)

La définition la plus succincte que Bakhtine nous donne de ce terme qu'il emprunte à la théorie de la relativité souligne sa signification figurative :

> De la sorte, le chronotope, principale matérialisation du temps dans l'espace, apparait comme le centre de la concrétisation figurative, comme l'incarnation du roman tout entier. Tous les éléments abstraits du roman- généralisations philosophiques et sociales, idées, analyse des causes et des effets, et ainsi de suite, gravitent autour du chronotope et, par son intermédiaire, prennent chair et sang et participent au caractère imagé de l'art littéraire. Telle est la signification figurative du chronotope (…). (Bakhtine, 1978 : 391)

Cette simultanéité spatio-temporelle donne un aspect concret donc réel au texte et rapproche le texte du factuel tandis que le brouillage spatio-temporel, au contraire va de façon délibérée ou non-délibérée, à l'encontre de la description fidèle de la réalité. Dans la plupart des cas, au niveau microstructural, le voyageur-narrateur, suit pas à pas le déroulement linéaire du temps objectif et reproduit cette chronologie qui avance avec le temps décrit. Les dates indiquées sont censées respecter le parcours du voyage réel. La question de la solidarité spatiotemporelle est donc un choix du narrateur dont le respect pourrait approcher le texte de la réalité en le rendant factuel. Malgré cela, on ne peut pas faire abstraction des anachronismes et surtout des retours en arrière ou d'autres décalages

[2] Il faut cependant rappeler que les études récentes, notamment celles de Jean-Paul Bronckart et de Cristian Bota (dans J.-P. Bronckart, Cristian Bota, *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*, Genève, Librairie Droz, 2011) minorent l'importance de Bakhtine.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

spatio-temporels. De cette manière, le voyageur « ouvre un traversé temporel » dans une dynamique de « syllepse temporelle » (Genette, 1972 : 21).[3]

7.1. La problématique spatio-temporelle de la réception : lecteur potentiel et lecteur réel

La question se pose ici de la possibilité de cette mutuelle compréhension entre le locuteur (descripteur) et le lecteur (descriptaire). Car face à la fixité du destinataire, il y a la mobilité constante du destinateur. Dans sa lecture du journal de voyage, le destinataire ne se déplace pas avec le voyageur sur l'axe du temps et de l'espace mais reçoit en même temps la totalité de l'écrit. Il s'agit alors pour lui de reconstituer la chronologie. Le temps de la lecture se superpose à celui de l'écriture. On a donc affaire à trois niveaux temporels : celui de l'histoire ou du voyage réel, de la description et de la narration et finalement celui de la lecture. Le récit de voyage suit le voyageur de près. Le lecteur vit le présent vécu et les incertitudes du futur hypothétique. D'ailleurs « l'instabilité foncière du récit de voyage se montre dans l'usage des embrayeurs notamment ceux représentant le présent de l'indicatif de valeur actuelle et plus précisément dans l'usage du passé périphrastique » (Magri-Mourgues, 1995 : 4). Le présent actuel fait de sorte que le temps de la lecture et de l'écriture coïncident. Soit une réactualisation de faits passés ou une remontée métaphorique dans le temps, le présent fait disparaître l'écart temporel en offrant une vision immédiate au lecteur. Le récit de voyage propose ce point de référence qui correspond à ce que G. Genette appelle « l'isochronie » (Genette, 1972 : 122) entre récit et histoire, et, peut-on ajouter, entre histoire et lecture, tout en sachant que cette coïncidence reste dans la sphère du symbolique, c'est-à-dire qu'elle est l'aboutissement d'une reconstitution mentale.

Le récit de voyage se destine tout singulièrement à un lectorat donné, dans une société donnée, à une époque donnée. La lecture qui s'effectue ultérieurement, ou ailleurs, se double d'un décalage qui n'était pas prévu par le texte. Le lecteur visé au départ n'est pas toujours celui qui lit le récit. C'est cet écart qui rend la lecture parfois attrayante ou incompréhensible. Le lecteur compense son ignorance et sa sédentarité par sa réceptivité et sa docilité. Il recrée la partie manquante, complément au récit obligatoirement elliptique. « La connivence est nécessaire entre l'auteur et le lecteur » (Gannier, 2005 : 17). Le lecteur revit un voyage par procuration. Comme le système de représentation du monde est lié à une civilisation particulière, la représentation du voyageur doit être forcément assez polyvalente pour s'articuler au système de compréhension de l'Autre. La littérature de voyage doit donc être lisible, recevable dans la société à laquelle on s'adresse. Elle ne doit être ni trop opaque, parce que trop éloignée des catégories du lecteur, ni trop inappropriée, parce qu'entièrement rabattue sur les catégories familières du lecteur. Il y a donc une alternance entre ce qui est dit et attendu et ce qui est inattendu.

Conclusion

La question typologique du récit de voyage est complexe parce qu'il s'agit d'un genre aux contours flous. La coprésence textuelle des séquences descriptives et narratives nous a permis de nous intéresser à la dichotomie du texte fictif *vs* factuel qui constitue l'un des enjeux les plus centraux de la construction de la littérature viatique. Nous sommes donc amenée à recourir à l'analyse syntaxique dans l'espoir d'en rendre compte en détail. Le rôle que jouent la temporalité et la présence du lecteur dans le développement du récit de voyage jouent également un rôle primordial dans la mise en œuvre textuelle du récit de

[3] La syllepse temporelle est définie par Gérard Genette (1972 : 21) comme un groupement anachronique régi par une parenté d'ordre spatial ou thématique.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

voyage. Les textes concernés sont à base factuelle et sont, à ce titre, censés refléter la réalité. Or, nous sommes partie du principe que le récit de voyage n'est ni objectif ni transparent, que les activités descriptives ne sont jamais la simple reproduction du monde extérieur et qu'elles comportent toujours une part de subjectivité et de fictionalité. Le voyageur veut reconstituer un parcours, celui de son itinéraire réel, que le lecteur tente de reproduire au fil des pages. Jusqu'à à quel point cette tentative était-elle fructueuse, c'est ce que l'on a essayé de démontrer dans cette étude.

Bibliographie

BAKHTINE, Mikhail, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel.

BIROUK, Nadia, (2012), *Les représentation du lecteur réel dans quelques récits de voyage de Michel Butor*, Thèse Université Rennes II, sous la direction de Marc Gontard.

BORM, Jan, (1996), Clore un récit de voyage, *Etudes Britanniques Contemporaines* n° 10. Montpellier, Presses universitaires de Montpellier.

CAUQUELIN, Anne, (1993), « Aristot », Le *langage*, coll. « Philosophies », Revue Philosophique de la France Et de l'Etranger 183 (2), pp. 451-453.

CHALONGE, F. de, (2004), « Les théories linguistiques de la fiction littéraire », in *Usages et théories de la fiction. Le débat contemporain à l'épreuve des textes anciens (XVIe-XVIIIe siècles)*, F. Lavocat (éd.), pp. 17-37.

CHATEAUBRIAND, François-René de, (1827), *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, Préface de la première édition, Paris.

DUBOIS, Jean et al., (2013), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

DE MULDER, W., (1997), « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », N. Flaux, D. Van de Velde et W. De Mulder (éd.), *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, pp. 137-200.

DAUNAIS, Isabelle, (1996), *L'Art de la mesure on I 'invention de I 'espace dans les récits d'Orient (XIXe siècle)*, Paris et Montréal, Presses universitaires de Vincennes et les Presses de 1'université de Montréal.

FREGE, G., (1971), *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.

GANNIER, Odile, (2001, rééd. 2005), *La littérature de voyage*, Paris, Ellipses.

GENETTE, G., (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.

GREIMAS, A. J., (1964), « Les Topologiques, essai de définition d'une classe de lexèmes », *Cahiers de lexicologie*, publiés par Bernard Quemada, Paris, Didier Larousse, pp. 17-28.

HAMON, Philippe, (1981), *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette.

HAMON, Philippe, (2007), *Le Descriptif, Polysèmes. Arts et littératures*, n° 9, éd. Publibook, pp. 160-181.

JAKOBSON, R., (1963), « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

JACQUES, Francis, (2015), « PRAGMATIQUE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 8 juin 2015. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/pragmatique/

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (1982), « Le texte littéraire : non-référence, auto-référence ou référence fictionnelle », Texte n°1, pp. 27-49.

KLEIBER, G., (1997), « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique », *Langages*, « Langue, praxis et production de sens », P. Siblot, éd. N° 127, pp. 9-37.

LE HUENEN, R., (1990), « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? » *in Littérales*. Les modèles du récit de voyage, n°7, 11-27.

MAGRI-MOURGUES, Véronique, (1995), « Le récit de voyage ou les ruses d'un simulacre », *Première rencontre de jeunes linguistes*, France, Dunkerque.

MAGRI-MOURGUES, Véronique, (1997), *Écrire le désert, Cahiers de narratologie*, no 8, Nice, pp. 249-259.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)

MAGRI-MOURGUES, Véronique, (2006a), « Stylistique générique et statistique, Pour une poétique du récit de voyage », *Cahiers de la MSH Ledoux*, pp. 9-14.
MAGRI-MOURGUES, Véronique, (2006b), « L'altérité au miroir du récit : modalités et degrés d'une appropriation discursive », *Linguistique.* Université Nice Sophia Antipolis, pp.43-54.
MAGRI-MOURGUES, Véronique, (2007), « L'écrivain-voyageur au XIXe siècle : du récit au parcours initiatique » P. Euzière. *Tourisme, voyages et littérature, Cahiers Festival transméditerranéen*, pp.48, hal-00596462.
MAGRI-MOURGUES, Véronique, (2009), *Le Voyage à pas comptés. Pour une poétique du récit de voyage au XIXe siècle*, Paris : Honoré Champion, coll. « Lettres numériques ».
MARTINET, M.-M., (1996), *Voyage d'Italie dans les littératures européennes*, Paris, PUF.
MONTALBETTI, Christine, (1993), « Le voyage et le livre. Poétique du récit de voyage d'écrivain au XIXe siècle », *thèse de doctorat*, Université de Paris VIII.
PHILIPPE, G., (2005), « L'appareil formel de la fiction », *Le français moderne*, 1, pp. 75-88.
POURMAZAHERI, Afsaneh, « Le récit de voyage et la généricité. Question générique, typologique et référentielle », Journal of philologie and intercultural communication, vol 2, No 2, 2017, pp. 149-167.
RECANATI, François, (1981), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Les Éditions de Minuit.
SEARLE, John, (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
TODOROV, Tzvetan, (1981), *Le Principe dialogique*, Paris, Seuil.

BDD-A28223 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.115 (2026-11-17 07:58:27 UTC)